

Le 2 septembre 2026

Rentrée scolaire 2026 :

La Région poursuit ses engagements en faveur de la réussite des jeunes Normands

A l'occasion de la rentrée scolaire qui a eu lieu hier pour plus de 127 000 élèves dans les lycées publics et établissements privés normands, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a visité le Lycée professionnel Privé Saint Joseph de Deauville, et se rendra demain au Lycée Raymond Queneau d'Yvetot.

Ces visites sont l'occasion pour Hervé Morin de rappeler les nombreuses actions que mène la Région en faveur des lycées publics, privés et des Maisons Familiales et Rurales, au bénéfice de l'ambition et de la réussite des jeunes Normands.

« En dépit du contexte de forte contrainte budgétaire que nous subissons et une baisse démographique qui continue de s'accroître, la Région Normandie maintient ses objectifs et poursuit le déploiement de ses actions en faveur de la qualité d'accueil et d'étude des lycéens normands. Malgré les baisses de recettes, la collectivité régionale doit assumer ses engagements : le Région engage toujours un effort financier considérable pour assurer le fonctionnement, la rénovation et la réhabilitation des établissements d'enseignement normands » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie

Poursuivre la modernisation et la réhabilitation des lycées publics normands

Parallèlement à son soutien résolu au fonctionnement des établissements, la Région prévoit en 2026 d'investir 97 millions d'€ pour la réalisation de travaux d'investissements dans les lycées :

- Plus de 60,22 millions d'€ pour la réalisation de 104 opérations de travaux importants, ce qui représente un coût moyen par opération de 579 000 € sur 2026 ;
- Plus de 37,13 millions d'€ pour des opérations transversales et récurrentes correspondant à de la maintenance, à la mise en accessibilité, aux mises aux normes et remplacement des SSI, à la sécurisation des lycées, au traitement des pathologies des façades, aux reprises de couvertures et toitures-terrasses.

Ces dépenses représentent un investissement moyen de 685 600 € par lycée en 2026.

L'année 2026-2027 sera notamment consacrée à la préparation de l'ouverture du Campus lycéen international normand (CLIN) Louis de Broglie à Bourg-Achard.

Le Pack Numérique Lycéen

Le Pack Numérique Lycéen, impulsé en 2021, entre dans sa 6^e année à partir de septembre 2026 avec une nouvelle distribution des ordinateurs aux élèves entrant en Seconde et 1^{ère} année de CAP, dans les lycées publics, les lycées privés et les MFR volontaires.

Environ 40 000 ordinateurs seront distribués cette année, acquis par la Région pour un montant total de 12,5 millions d'€. L'ensemble des lycéens de la Seconde à la terminale

disposent à présent d'un ordinateur utilisable en classe et à domicile, qui pourra être donné à l'élève au terme des 3 ans du prêt.

Par ailleurs, la Région poursuit la mise à disposition de ressources et de manuels numériques, ainsi que son accompagnement de proximité réalisé auprès des chefs d'établissement, enseignants et apprenants, notamment au travers d'ateliers animés par ses médiateurs numériques.

Evolution de la carte des formations professionnelles scolaires

La Région pilote avec les Autorités académiques la définition de l'offre de formation professionnelle scolaire (hors voies générale et technologique), prenant en considération les évolutions démographiques et territoriales et les besoins des acteurs économiques dans des domaines aussi variés que l'énergie, la construction, le numérique, les services à la personne.

Ainsi, chaque année, après accord avec les Autorités académiques, la Région arrête la carte des formations professionnelles initiales scolaires en procédant aux ouvertures/fermetures de formations, et finance quand cela est nécessaire l'équipement des plateaux techniques.

A la rentrée scolaire 2026, les évolutions de la carte des formations traduisent la volonté de la Région d'adapter l'offre de formation aux besoins des territoires et de renforcer la lisibilité des parcours :

- Une régulation de l'offre de BTS dans le domaine commercial est engagée avec une diminution de capacité sur deux sections du lycée Guy de Maupassant de Fécamp, première étape d'une démarche qui se poursuivra par la fermeture d'un BTS au lycée Claude Lehec de Saint-Hilaire-du-Harcouët à la rentrée 2027.
- Par ailleurs, un transfert de formations entre les lycées Le Corbusier et Fernand Léger en Seine-Maritime va permettre de conforter l'identité de chaque établissement, d'améliorer la cohérence des parcours proposés et de renforcer la visibilité de l'offre de formation, en cohérence avec les orientations du projet Normandie Nucléaire Nouvelles compétences (3NC).

Le transport scolaire

La Région transporte quotidiennement pendant l'année scolaire près de 100 000 élèves via des lignes commerciales ou des circuits dédiés (2565 circuits scolaires).

La collectivité dépense plus de 200 millions d'euros chaque année pour faire fonctionner le réseau NOMAD CAR, avec des charges de service en régulière augmentation : énergie, amortissement des matériels... Le coût moyen par élève s'élève dorénavant depuis 2025 à 1 400 euros/élève/an. Après un effort supplémentaire de financement de 3 millions d'euros en 2024 par rapport à 2022, la Région Normandie a fait le choix en 2025 d'augmenter le tarif des abonnements aux transports scolaires NOMAD (car et train), portant le tarif de l'abonnement mensuel demi-pensionnaire dans le secondaire à 144 euros (demi-tarif pour les primaires et familles dont le quotient familial ne dépasse pas 500 € mensuels). Pour rappel, la Région supporte près de 90 % de la dépense et du poids des charges de service.

Le Pass Scolaire Nomad +, lancé par la Région en 2025, est reconduit en 2026. Il propose, en plus des avantages du Pass Scolaire Nomad, des voyages en illimité toute l'année scolaire (sauf vacances d'été) sur tout le réseau Nomad Car hors réseaux urbains, et des trajets Nomad Train internes à la Normandie (sauf pour les liaisons vers/depuis Paris).

Le Pass Scolaire Nomad + est au tarif unique de 204€/an pour tous les élèves internes/primaires/demi-pensionnaires. Nouveauté, le Pass Scolaire Nomad + peut désormais être compensé partiellement ou totalement par les AO2 ou communes pour aider les familles lors de leur souscription à l'abonnement scolaire.

Au 31 août, 3 111 élèves ont souscrit au PSN+.

Contact presse :

Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41